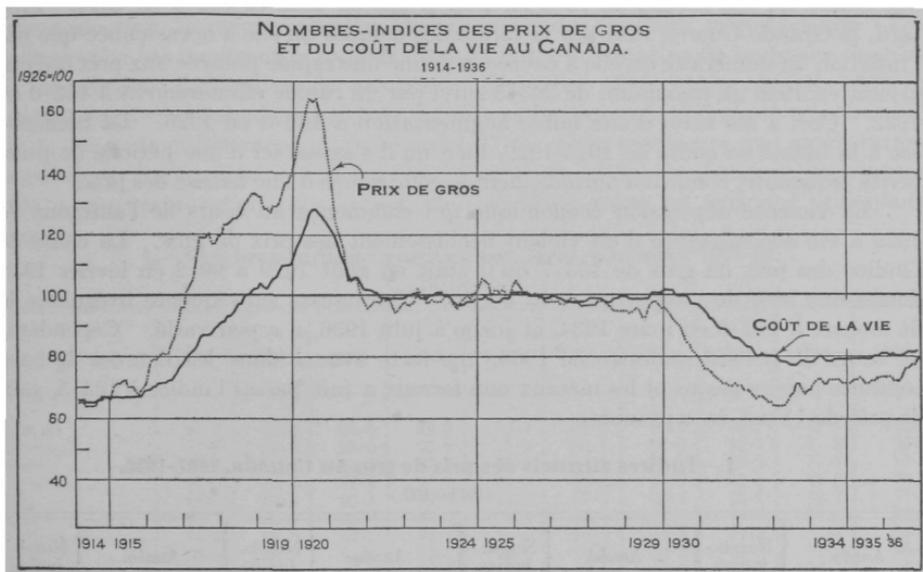


CHAPITRE XX.—PRIX.*

Les prix des denrées se divisent en deux catégories principales pour fin d'analyse statistique : prix de gros et prix de détail. Il ne faut pas prendre à la lettre le terme "de gros" car les cotes des producteurs primaires, des manufacturiers et des spéculateurs sont souvent comprises dans ce groupe aussi bien que les prix de gros réels. Les marchés intéressés à ces cotes de gros sont habituellement bien organisés et fréquemment très sensibles. Ils subissent tous les changements de conditions commerciales et monétaires. C'est pourquoi les prix de gros sont employés de préférence pour la préparation de nombres-indices des prix très sensibles qui reflètent les réactions des prix aux facteurs affaires, et pour la préparation de nombres-indices généraux afin de servir de base au mesurage des changements du pouvoir d'achat de l'argent. Malgré certains défauts reconnus, les nombres-indices généraux des prix de gros sont largement employés à cette fin.



Les prix de détail représentent des ventes plus diffusées et sont moins sensibles. Il y a ordinairement un retard de plusieurs mois entre les cotes du détail et celles du gros. Au point de vue statistique les prix de détail sont importants cependant parce qu'ils indiquent les changements du coût de la vie et de la mensuration du revenu, et montrent les fluctuations du bien-être économique de la communauté.

Section 1.—Prix de Gros.

Sous-section 1.—Revue historique des prix au Canada.

Les nombres-indices moyens de chaque année depuis la Confédération paraissent au tableau 1. On y note que les prix élevés en 1867 suivent immédiatement la conclusion de la guerre civile américaine et de la guerre austro-prussienne de 1866, et

* Revisé par Herbert Marshall, B.A., F.S.S., chef, branche du Commerce Intérieur, Bureau Fédéral de la Statistique. Cette section compile et publie des statistiques sur les prix de gros et de détail, valeurs mobilières, services, coût de l'argent, coût de la vie, le commerce de gros et de détail, les engagements de capitaux étrangers au Canada et de capitaux canadiens à l'étranger, la balance des paiements internationaux et autres activités. Pour une liste complète des publications de cette branche voir au chapitre XXIX, section I, sous la rubrique "Commerce Intérieur."